

Résidences de Cachan



POUR INFORMATIONS

- Ce dossier doit être déposé **COMPLET**
Vous devez être en votre possession de tous les justificatifs demandés.
- Nous vous demandons de compléter les informations déjà en votre connaissance pour gagner du temps le jour de votre arrivée.
Votre adresse mail doit être bien lisible et complète afin de pouvoir nous permettre de communiquer avec vous .
- L'assurance locative est **OBLIGATOIRE**
En attendant l'attribution du logement, libeller l'assurance au : 60 rue Camille Desmoulins 94230 Cachan. Elle sera à modifier après votre affectation.
- Le type de logement attribué est en fonction des disponibilités du moment.
- Aucune permutation ou changement de logement n'est accepté lors de votre séjour **SAUF** pour cause de sécurité.
- Le loyer est exigible **avant le 10** de chaque mois.
- Le prélèvement automatique est **recommandé**.
Formulaire ci-joint dans dossier.
- Nous n'acceptons pas les chèques supérieurs à 500 euros.

Très bonne rentrée à tous de la part de toute l'équipe !!

La Direction